



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/265

S/20616

4 mai 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 31, 72 et 143 de la liste
préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 4 mai 1989, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour votre information, le
texte d'une déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du
Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique en date du 2 mai 1989,
dénonçant les autorités de Hanoi qui continuent à mener des manoeuvres
diplomatiques en annonçant les changements du nom, du drapeau et de l'hymne du
Kampuchea.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente
lettre et son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des
points 31, 72 et 143 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) THIOUNN Prasith

* A/44/50/Rev.1.

Annexe

DECLARATION DU PORTE-PAROLE DU MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES DU GOUVERNEMENT DE COALITION DU KAMPUCHEA
DEMOCRATIQUE CONDAMNANT LES AUTORITES DE HANOI QUI
CONTINUENT A MENER DES MANOEUVRES DIPLOMATIQUES EN
ANNONCANT LES CHANGEMENTS DU NOM, DU DRAPEAU ET DE
L'HYMNE DU KAMPUCHEA

- le 2 mai 1989 -

Le 1er mai 1989, les autorités de Hanoi ont ordonné à leurs fantoches d'annoncer le changement du nom, du drapeau et de l'hymne du Kampuchea dans le cadre de leur perpétuelle manoeuvre diplomatique visant notamment à légaliser le régime fantoche de Phnom Penh.

1. Ce changement hâtif du nom du pays décidé par le Viet Nam et sans aucune décision du peuple du Kampuchea constitue-t-il un changement de la nature réelle du régime fantoche?

2. C'était le Viet Nam lui-même qui avait donné le précédent nom du régime fantoche.

3. Quelle est la nature réelle du régime vietnamien de Phnom Penh? N'est-il pas un régime de traîtres qui ont vendu le pays aux agresseurs vietnamiens, leur ont permis de commettre des crimes de génocide contre le peuple du Kampuchea et de semer des destructions au Kampuchea au cours des plus de 10 dernières années?

4. Le régime installé par le Viet Nam à Phnom Penh n'est-il pas sous le total contrôle des autorités de Hanoi?

5. Alors que ce régime, de par sa véritable nature, demeure placé sous le contrôle des autorités de Hanoi, un tel changement cosmétique peut-il duper le peuple du Kampuchea et la communauté mondiale?

C'est là une série de questions qui se posent à propos de l'annonce trompeuse du changement du nom du pays que les agresseurs vietnamiens ont décidé et ont ensuite ordonné à leurs fantoches de propager.

Le peuple du Kampuchea et les forces armées patriotiques condamnent vigoureusement la manoeuvre susmentionnée des autorités de Hanoi, laquelle ne mérite aucune attention.

Le peuple du Kampuchea et les forces armées patriotiques veulent :

1. Le retrait de toutes les forces vietnamiennes du Kampuchea sous le contrôle et la supervision efficaces des Nations Unies.

2. Le démantèlement du régime vietnamien installé à Phnom Penh et non un changement cosmétique.
3. La formation d'un gouvernement quadripartite provisoire sous la direction de S. A. R. Samdech NORODOM SIHANOUK.
4. La tenue des élections libres sous le contrôle et la supervision internationaux.
5. La présence d'une force internationale de l'ONU pour le maintien de la paix au Kampuchea :
 - Pour garantir que le Viet Nam ne commettra pas de nouveaux actes d'agression contre le Kampuchea;
 - Pour empêcher une guerre civile au Kampuchea; et
 - Pour dissiper tous doutes au sujet d'un retour de la partie Kampuchea démocratique (Khmer Rouge) seule au pouvoir.
